



Ensemble, 24h/24, 7j/7 !

Envie de bénéficier d'une complémentaire santé précisément ajustée à vos besoins ?

Souscrivez dès aujourd'hui à notre solution santé. Vous profiterez en plus de notre assistance incluse et de nos nombreux avantages.

24h/24, 7j/7, nous sommes là pour vous aider. Avec nos multiples services, vous êtes sûr d'être bien accompagné, en toutes circonstances.

HUMANIS,
LA SOLIDITÉ D'UN GROUPE PARITAIRE ET
MUTUALISTE AU SERVICE DE SES CLIENTS

- ▶ **1^{er} acteur** en santé collective.
- ▶ **2^{ème} intervenant** en retraite complémentaire.
- ▶ **1^{er} intervenant** paritaire en épargne salariale en France.
- ▶ Un état d'esprit unique qui met l'Humain au coeur de toutes nos propositions et de nos actions.
- ▶ Un modèle de gouvernance paritaire et mutualiste, à but non lucratif.
- ▶ **700 000** entreprises adhérentes.
- ▶ **10 millions** de personnes protégées.
- ▶ **6 400** collaborateurs répartis sur plus de **50 sites** et **57 agences** de proximité pour un accompagnement de chacun de nos adhérents.

Direction communication et développement durable • DDC1102-01HUMANIS06-15 • Crédit photo : GaryImages.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

humanis.com
radiancehumanis.com



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Radiance Groupe Humanis - Union de mutuelles, régie par le livre II du code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro Siren 352 027 213, membre du Groupe Humanis, Siège social : 7 rue de Magdebourg - 75116 Paris. Assureur des garanties d'assistance et de protection juridique médicale : **Filassistance International**, société anonyme, RCS Nanterre 433 012 689, dont le siège social est situé au 108 Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud cedex. Conformément à l'article L.322.2.3 du code des Assurances, Filassistance International confie la gestion du dossier de protection juridique, sans préjudice des dispositions de l'article L.127-3 alinéa 2 du Code des Assurances, à son gestionnaire : GIE CIVIS, 90 avenue de Flandre, 75019 PARIS. **Humanis** est la marque commerciale du groupe Humanis, groupe de protection sociale paritaire, mutualiste et à but non lucratif. **Radiance Groupe Humanis** est la marque commerciale du marché des particuliers et des professionnels du groupe Humanis.

Assistance 24H/24 - 7J/7

Les services qui nous rapprochent



Protéger c'est s'engager



Vivez bien accompagné

► Ensemble au quotidien

Pour toutes vos démarches administratives, juridiques, sociales ou d'ordre privé, faites appel à nos conseillers Assistance. Sur simple demande téléphonique, ils recherchent et vous communiquent les solutions les plus adaptées à vos besoins.

► À vos côtés, en toutes circonstances

En cas d'hospitalisation de plus de 3 jours ou d'immobilisation de plus de 10 jours, bénéficiez de :

- L'aide à domicile.
- La garde ou le transfert des enfants ou des ascendants.
- La garde à l'extérieur ou l'entretien à domicile des animaux de compagnie.

► À vos côtés, même dans les moments difficiles

Pour tout traitement entraînant des séances de chimiothérapie ou de radiothérapie, reposez-vous sur :

- Une aide à domicile jusqu'à 20 heures ou aide à la toilette jusqu'à 16 heures.
- Jusqu'à 16h de garde d'enfants.
- Un accompagnement administratif et aide à la constitution de dossiers liés à la maladie : pièces, bilans nécessaires pour obtenir une prise en charge publique ou privée, etc.
- Une écoute psychologique : sur simple appel, mise en relation avec une plate-forme d'écoute médico-sociale composée de chargés d'assistance spécialisés, de psychologues cliniciens, de médecins, d'assistantes sociales, etc.

Restez proche des vôtres

En cas d'hospitalisation prévue ou imprévue, vous pouvez compter sur notre assistance.

Nous savons que la tranquillité d'esprit participera à votre bon rétablissement. Alors nous mettons tout en œuvre pour que vous puissiez pleinement vous occuper de vous en étant soutenu par votre famille.

► Vos enfants sont en sécurité

Vous bénéficiez de 3 heures de garde assurée. Venue d'un proche chez vous ou transfert des enfants au domicile d'un proche, **notre assistance organise et prend en charge la garde de vos enfant de moins de 15 ans selon votre volonté.**

► Spécial Madelin :

Vous êtes professionnel indépendant, en cas d'hospitalisation de plus de 12 jours, nous prenons en charge :

- l'organisation de la venue d'un coursier au domicile pour l'expédition de documents importants ou d'un spécialiste de la communication informatique pour aider à la mise en place d'un poste de travail informatique au domicile.
- l'aide à la recherche d'un ergothérapeute/ergonome pour aménager le lieu de travail au domicile.



Fabrice, 51 ans

« Pendant ma longue maladie, j'ai été bien conseillé pour mon dossier de prise en charge. Dans une telle épreuve, ça fait du bien d'être soulagé des tracas administratifs. »



Les + Humanis

► L'équivalence de points

Vous bénéficiez de 40 points que vous pouvez mixer avec les prestations d'assistance dont vous avez réellement besoin :

1 heure d'aide à domicile	10 points
1 heure de garde d'enfants ou d'ascendants	13 points
1 journée de garde d'animaux	20 points

► L'accompagnement juridique*

Une protection juridique médicale incluant la prise en charge des intervenants (experts, avocats) en cas de litige avec un professionnel de la santé ou un établissement de soins. **Jusqu'à 8 000 €** de prise en charge de frais de justice.

* selon le contrat souscrit